

■■■■■ SOCIETE AEROPORTUAIRE GUADELOUPE POLE CARAÏBES ■■■■■

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Abymes, le 6 juillet 2023

Début du Rush des grandes vacances scolaires Les mesures et les conseils pour « Voyager ZEN » !

Le weekend du 8 et 9 juillet marque le début du rush des grandes vacances scolaires, période traditionnelle de très forte fréquentation à l'Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbes, avec jusqu'à près de 10 000 voyageurs quotidiens attendus au plus fort de l'affluence.

Soucieuse de maintenir un accueil de qualité malgré l'affluence, la Société Aéroportuaire met en place, comme chaque année, des mesures visant à fluidifier la circulation des passagers dans les terminaux et les parkings :

- Renforcement du dispositif d'accueil et d'information des passagers par les équipes d'étudiants, identifiables à leurs polos roses, présents dans les terminaux et parkings pendant toute la période.
- Fermeture de l'accès véhicules à la voie de circulation au niveau des arrivées ; les personnes venant récupérer des passagers sont priées d'utiliser les parkings.
- Limitation des accès véhicules arrivée (rez-de-chaussée) aux seuls véhicules de secours, taxis et navettes agréées.
- Mesures de limitation, si nécessaire au plus fort des pics d'affluence, de l'accès au hall d'enregistrement aux seuls passagers munis de billets ou aux accompagnateurs de personnes nécessitant assistance.
- Contrôle du poids et de la taille des bagages cabines, par les compagnies, avant l'accès en salle d'embarquement

Outre ces mesures, une campagne d'information sera diffusée sur les ondes et les réseaux sociaux, afin de rappeler les conseils utiles pour « Voyager Zen » :

1. Présentez-vous à l'enregistrement 4h avant le départ de votre vol.
2. Passez les contrôles de police au plus tard 1h30 avant le départ de votre vol.
3. Vérifiez le poids et la taille autorisés de vos bagages cabine (max 12 kg en classe économique – 1 bagage cabine par passager)
4. Vérifiez bien le nombre et le poids autorisés par votre compagnie pour vos bagages de soute (indiqués sur votre réservation)
5. Limitez votre stationnement à moins de 3h dans les parkings et respectez la durée d'arrêt au dépôt minute (5 minutes maximum, chauffeur au volant, sous peine de verbalisation).
6. Ne stationnez pas en dehors des zones dédiées au stationnement pour ne pas gêner la circulation et respectez les consignes de circulation dans le parking (le stationnement en double file est possible de verbalisation).
7. Les files d'attente aux comptoirs d'enregistrement sont réservées aux seuls voyageurs munis de billets ; les accompagnants sont priés d'attendre leurs proches en dehors des files d'enregistrement.

Il est vivement recommandé aux passagers de se présenter à l'aéroport dès l'ouverture des enregistrements, soit :

- 4 heures avant l'heure du départ pour les vols transatlantiques
- 3 heures avant l'heure du départ pour les vols régionaux et autres vols internationaux

UNE NOUVELLE OFFRE DE RESTAURATION

Parce que voyager ZEN, c'est aussi proposer un parcours passager ponctué d'îlots de détentes et de sérénité, de nouveaux points de restauration sont progressivement mis en service à l'intérieur et à l'extérieur des aérogares. Un nouveau bar en salle d'embarquement « Ti Délice » et la nouvelle « Place Créole » (sur le parvis arrivées) vous accueillent tous les jours avec une offre de boissons, sandwichs, snacks et desserts. Le nouveau Carrefour Express est également à la disposition des voyageurs, au rez-de-chaussée du terminal T1 pour les achats de dernière minute ou les petits creux, tous les jours de 8h à 21h.

Retrouvez toutes les informations sur www.guadeloupe.aeroport.fr et sur nos réseaux sociaux.

La concession de l'aéroport de Pointe à Pitre/Le Raizet est détenue depuis décembre 2014 par la Société aéroportuaire « Guadeloupe Pôle Caraïbes » qui est une société anonyme de droit privé à actionnariat public composé comme suit : 60% Etat, 25% CCIIG et 15% collectivités locales (Région 6%, Département 4% et Cap Excellence 5%). Elle est dirigée par un Directoire présidé par Alain BIEVRE, avec Daisy ADELAIDE et Jérôme SIOBUD, et un conseil de surveillance de 15 membres présidé par Pierre CAUSSADE.



Contact Presse :

Samuel Braconnier
Chef de Département Développement Commercial
Tél : (+590) 0 590 21 11 94